

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Conseil National
Economique, Social et
Environnemental



المجلس الوطني الاقتصادي
والاجتماعي والبيئي

**Allocution de Monsieur le Président du Conseil
National Economique, Social et Environnemental**

Le Professeur Rédha TIR

Séminaire

**« Politique de Concurrence et Lutte contre les
Monopoles »**

Jeudi 04 novembre 2021

**Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger
RN n°11 Ain Benian -Alger**

Mesdames et Messieurs, les Membres du Conseil de la Nation

Mesdames et Messieurs, les Membres de l'Assemblée Populaire Nationale

Mesdames et Messieurs, les Cadres de l'Etat

Mesdames et Messieurs, représentants des différents départements ministériels

Mesdames et Messieurs, directeurs et cadres des institutions économiques publiques

Mesdames et Messieurs, les experts présents parmi nous

Mesdames et Messieurs, les professeurs et chercheurs - chers étudiants

Mesdames et Messieurs, les représentants du patronat

Mesdames et Messieurs, les membres des médias

Honorable assistance

Assalamou Aleikoum Wa RahmatouAllahi Wa Barakatouh,

Permettez-moi, en premier lieu, de remercier l'aimable assistance d'avoir accepté l'invitation du Conseil national économique, social et environnemental à participer aux activités de cette rencontre qui s'inscrit dans une série de sessions consultatives initiées par le Conseil depuis mai dernier, et dont les thématiques sont étroitement liées à la sphère économique de notre pays.

En effet, de tels thèmes ne concernent pas que l'Algérie, mais sont devenus l'objet d'un nouveau débat dans plusieurs pays et organismes internationaux. Ces débats interviennent dans un contexte caractérisé par de nombreux changements engendrés par les circonstances actuelles, au premier rang

desquelles figurent ceux résultant de la pandémie de la Covid 19, qui a visiblement impacté la dynamique des économies des pays du monde entier.

L'objectif de l'organisation de cette série de sessions initiées par le Conseil est, comme nous l'avons évoqué lors des précédentes rencontres, de créer des tribunes de dialogue serein et de concertation entre les différentes parties prenantes, sur des questions économiques d'une grande importance, dans le but de dynamiser le développement du pays dans toutes ses dimensions, et de soutenir la nouvelle orientation adoptée par l'Etat algérien, celle qui consiste à éclairer les pouvoirs publics, par des avis et des analyses constructifs, pour atteindre un modèle économique fondé sur la diversification, et ce, en vue de développer d'autres secteurs hors hydrocarbures et de les élever pour constituer des principaux piliers de l'économie nationale à l'avenir.

Par ailleurs, le Conseil vise, à travers l'organisation de ces sessions intensives, à impliquer toutes les forces vives dans la prise de décisions publiques liées au développement de notre pays et ce, tout en étant convaincu que la transformation vers un nouveau paradigme économique dans notre pays est réalisable grâce à la mobilisation de toutes les forces de la nation, dont les administrations et les entreprises économiques publiques et privées, en plus des experts et des acteurs de la société civile, ainsi qu'au travail collectif orienté vers l'instauration de ce modèle économique visé.

Aussi, je suis convaincu que les efforts visant à réaliser la relance économique et à instaurer le nouveau paradigme de développement dans notre pays doivent être accompagnés d'un débat libre et franc, qui traite des questions fondamentales étroitement liées à la nouvelle démarche économique, telles que les questions abordées lors des rencontres organisées par le Conseil depuis mai dernier. Citant par exemple le thème du partenariat public-privé, la gouvernance des entreprises publiques, le financement, les politiques environnementales, l'économie des réseaux, l'économie circulaire et bien d'autres thèmes.

Distingués Mesdames et Messieurs,

La question de la concurrence et de la lutte contre les monopoles en Algérie est aussi importante que les questions abordées précédemment et ce, vu la forte pertinence de ce thème avec la dynamique de l'économie nationale qui est considérée comme l'une des conditions permettant d'attirer les investissements locaux et étrangers, et d'assurer l'abondance et la diversité des produits sur le marché local avec une qualité et des prix compétitifs qui conviennent au pouvoir d'achat du citoyen et lui assurent une vie décente.

La mise en place d'une politique qui garantit la concurrence loyale, l'égalité des opportunités et la liberté d'accéder au marché local pour tous les opérateurs privés et publics, ainsi qu'aux étrangers, et la lutte contre tout ce qui est de nature à impacter négativement la dynamique du marché dans notre pays, comme le monopole et la spéculation sont des conditions préalables à la construction d'une économie forte et diversifiée.

Nous entendons par politique de concurrence, l'ensemble des mesures légales et réglementaires pouvant contribuer efficacement à structurer le marché national sur des bases solides, et à promouvoir des comportements concurrentiels, et des mesures strictes et délibérées à même de limiter certains comportements auxquels certaines entreprises ont recours, tels que l'imposition de restrictions sur le marché, l'abus de position dominante, le monopole ou la discrimination en matière des prix.

Distingués Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez tous, l'élaboration d'une politique de concurrence fondée sur la lutte contre les monopoles sur le marché sera confrontée à certains défis, notamment en ce qui

concerne la conciliation entre la nécessité d'activer la concurrence et la libéralisation du marché d'une part, et d'autre part la nécessité de protéger les industries émergentes et stratégiques ainsi que l'intervention de l'État pour orienter le cours du développement économique.

Nous croyons qu'il n'est possible de relever ces défis que par la promulgation de lois et l'adoption de politiques économiques à la mesure des transformations régionales et internationales actuelles, telles que les lois régissant et protégeant la concurrence légitime, tout en empêchant les pratiques monopolistiques nuisibles et en créant des dispositifs capables d'appliquer ces lois correctement. Ceux sont les principaux piliers de la création d'un environnement économique compétitif fondé sur la compétence économique, et fonctionnant selon des règles et mécanismes sains et équitables sur le marché.

Distingués Mesdames et Messieurs,

La mise en place d'une politique efficace pour règlementer la concurrence dans notre pays et lutter contre les monopoles contribuera également à protéger aussi bien les intérêts des consommateurs que ceux des producteurs, car elle permet au consommateur d'obtenir des biens et des services de qualité et à des prix proportionnés au pouvoir d'achat. D'autre part, elle incite les producteurs à doter leur production de nouvelles technologies et à améliorer la qualité pour gagner une plus grande part du marché et, par extension, pour augmenter les profits.

Afin de contribuer à la réalisation de cet objectif économique, le Conseil a également commencé à organiser des rencontres pour être à l'écoute des préoccupations des opérateurs économiques, et ainsi assumer son rôle de médiation entre le Gouvernement et ces opérateurs, un rôle assigné par monsieur le Président de la République. Par ailleurs, le Conseil a procédé à la réalisation d'études et à l'établissement d'une base de données et

d'informations électronique intégrale, relative à l'activité économique dans notre pays ainsi qu'à tout ce qui a trait aux marchés régionaux et internationaux, liés directement ou indirectement à notre pays.

Je saisis également cette opportunité pour rappeler le rôle que la société civile peut jouer à cet égard, notamment les associations de protection des consommateurs, en contribuant au développement de la connaissance des règles de la libre concurrence, à la bonne compréhension des dispositions juridiques qui s'y rapportent, et à la diffusion d'une culture de concurrence loyale dans notre pays, ce qui contribue à mettre fin à la violation des lois, et cela exige également la nécessité d'une coordination entre les différents dispositifs concernés aux niveaux local et national, de façon à atteindre l'intérêt général aussi bien pour les opérateurs économiques que pour le simple citoyen.

Distingués Mesdames et Messieurs,

Dans le but d'enrichir cette thématique, le Conseil a impliqué des experts internationaux de haut niveau dans l'animation de cette rencontre, que nous remercions d'avoir accepté de participer en visioconférence, ainsi que les experts nationaux présents parmi nous.

Enfin, je ne saurais conclure sans réitérer mes vifs remerciements à tous les participants pour leur présence. J'espère que toutes les conditions fournies par le Conseil National Economique, Social et Environnemental soient un catalyseur de la réussite de cette réunion consultative.

Merci à tous les présents, et j'annonce officiellement l'ouverture des activités de cette rencontre consultative.

Assalamou Aleikoum Wa RahmatouAllahi Wa Barakatouh,